

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COVID 19 – LA VILLE À VOS CÔTÉS

La ville d'Annecy organise chaque jour les conditions de maintien du service public, répond aux besoins des usagers et des acteurs de la lutte contre le Covid-19, et s'engage en faveur des acteurs économiques impactés.

La Ville agit

Un masque par habitant

La Ville d'Annecy et l'agglomération du Grand Annecy ont décidé d'équiper tous les habitants de masques certifiés.

Depuis hier, cette distribution a démarré. D'abord auprès des commerçants de proximité ouverts, puis auprès des associations socio-culturelles et à vocation sociale (Secours populaire, aide aux personnes âgées...).

Dès lundi 11 mai, un premier lot de masques sera livré à la Ville et transmis aux communes de l'agglomération.

Le mardi 12 mai, 1 300 personnes parmi les plus fragiles recevront un masque à leur domicile.

Le 13 mars, les commerçants ayant rouvert leurs portes seront également équipés.

Jeudi 14 mai débutera la distribution aux habitants de la Ville d'Annecy dans différents lieux de proximité de chaque commune déléguée.

Pour vous en procurez un, il vous suffit d'aller sur le site Internet de la Ville www.annecy.fr, à partir du mardi 12 mai, pour prendre un rendez-vous en ligne.

Pour les personnes se trouvant dans l'impossibilité de prendre rendez-vous par internet, contactez le 04 50 88 38 38, **à partir du mardi 12 mai (Attention, les lignes peuvent saturer).**

Les pièces à fournir au moment du retrait du ou des masques seront précisées lors de la prise de rendez-vous.

Attention : seules les personnes nées avant 2009 sont concernées par cette distribution. Les élèves des écoles élémentaires seront par ailleurs équipés dans les établissements (prévus entre le 19 et le 20 mai).

Retour des enfants dans les écoles le 14 mai.

La Ville d'Annecy a préparé ses écoles à recevoir les enfants de grandes sections de maternelle, CP et CM2 de la Ville dès le 12 mai. C'est finalement le 14 mai que les enfants sont appelés à faire leur rentrée. Tous les détails sur l'organisation de cette rentrée seront diffusés dans un prochain communiqué.

Reprise progressive des marchés hebdomadaires, dans le respect des règles sanitaires d'usage.

A partir du 12 mai, les marchés hebdomadaires reprendront progressivement avec toutefois, compte tenu des mesures sanitaires en vigueur, des adaptations en terme de plan de situation et d'étalement des bancs.

A Annecy

Retour du marché en vieille ville

La plupart des participants du site de vente de produits locaux situé dans la cour de l'école Vaugelas pendant le confinement seront relocalisés dans la vieille ville les **mardi et vendredi**. Ils accompagneront ainsi le retour des commerçants habituels avec une configuration adaptée, à savoir, une installation des bancs d'un seul côté de la rue (rue Sainte-Claire, rue de la république) et un prolongement de son implantation jusqu'à la rue Royale et jusqu'à la limite du quai Vincenza. Retour aux horaires habituels : de 7h à 13h.

Le dimanche, le marché revient en vieille ville, selon la même configuration que les marchés des mardis et vendredis. Les horaires sont de 7h à 13h30.

Le marché des romains reprend également dès le 12 mai. Pour sa partie alimentaire, les horaires seront de 7h à 13h30 et pour sa partie produits manufacturés, de 7h à 17h.

Le marché boulevard Taine ne peut quant à lui être remis en service compte tenu de son importance, de la complexité de son accès (plusieurs entrées) et de l'impossibilité d'assurer une organisation dans des conditions de sécurité sanitaire optimale.

Le marché de Novel, le jeudi reste élargi avec déballage uniquement d'un côté. **Le marché des Teppes**, le dimanche, ne change pas. Leurs horaires s'étaleront de 7h à 13h.

A Annecy-le-Vieux, le marché des Pommaries reprendra dès le mercredi 13 mai avec une implantation dans des conditions parfois adaptées aux circonstances qui s'étalera sur un seul côté de la rue des Pommaries. Les horaires d'ouverture seront de 7h à 13h.

A Cran-Gevrier, dès le jeudi 14 mai, le site de vente de produits locaux installé à l'école du Vernay réintègre le marché place Chorus. Les horaires seront de 7h à 13h.

Le marché du Vallon, le dimanche, ne change pas avec des horaires d'ouverture entre 7h et 13h.

A Meythet, le marché reprend à partir du mercredi 13 mai. Il se situera, sur les lieux habituels, place Jean-Jaurès et dans la rue François Vernex. Ses horaires d'ouverture seront de 7h et 13h.

A Seynod, le marché reprend avec les horaires habituels mais sera agrandi place de l'Aube et le long des kiosques. Il sera ouvert de 7h à 13h.

Le marché de Vieugy, le samedi, ne change pas avec des horaires d'ouverture entre 8h et 12h.

Sur tous ces sites, les mesures de distanciation nécessiteront de réduire le nombre de bancs et étals. Un sens de circulation sera mis en place sur les marchés dit en « placette »

Par ailleurs, en ce qui concerne les livraisons en vieille ville les mardis et vendredis, celles-ci seront décalées à l'après-midi, en 14h et 15h.

La Ville informe

L'offre de transport de la Sibra à compter du 11 mai

Afin de continuer à garantir les déplacements les plus essentiels et permettre un accompagnement adapté dans cette nouvelle phase de la vie des Annéciens, la Sibra remet en service les lignes de manière progressive et adapte son niveau d'offre.

Attention : munissez-vous de votre masque pour prendre le bus.

Retrouvez l'ensemble des informations utiles sur www.sibra.fr.

Tous les déchets de nouveau acceptés dans les déchetteries de l'agglomération du Grand Anancy sur rendez-vous, à partir du 11 mai

Les particuliers résidant sur le territoire de l'agglomération du Grand Anancy pourront déposer tous les déchets habituellement collectés dans les déchetteries (à l'exception des textiles) à partir du 11 mai. L'accueil se fera toujours **sur rendez-vous** selon des consignes strictes afin de préserver la santé et la sécurité de tous.

Le contrôle d'accès mis en place à l'entrée des sites sera maintenu pour limiter le nombre de véhicules et réguler la circulation sur site. Les habitants qui se présenteront sans avoir pris au préalable un rendez-vous seront refusés.

Renseignements et demandes de rendez-vous sur www.grandannecy.fr.

Inscriptions en ligne à partir du samedi 9 mai.

Consultez les informations concernant le coronavirus Covid-19 sur www.annecy.fr

La vidéo du jour sur la chaîne you tube : « un nouveau challenge créatif à découvrir »

Si vous souhaitez revoir les différentes vidéos de la Ville d'Anancy :

www.annecy.fr

Facebook : [facebook.com/VilleAnnecy/](https://www.facebook.com/VilleAnnecy/)

You tube : <https://www.youtube.com/Villeannecy>